

## CHAPITRE VIII.

*De la peste.*

---

De la peste.

LA Chine est sujette, comme presque toutes les contrées de la terre, aux ravages de la peste. Quelles idées terribles, quelles désolantes images et quels affreux souvenirs ne rappelle pas le nom seul de ce fléau, d'autant plus destructeur que sa nature et ses causes sont inexplicables? Aussi notre bon La Fontaine, dans sa fable des animaux malades, paroît-il hésiter à prononcer ce nom abhorré :

La peste, puisqu'il faut l'appeler par son nom!

Quel ennemi en effet plus redoutable que celui qu'on ne voit pas, et dont on ne connoît l'approche qu'au moment où il saisit et dévore sa victime! quel plus habile protégé pour varier ses formes et se glisser par toutes les voies qui lui sont offertes! quel plus inévitable poison que celui qui se mêle dans l'air, l'eau, les aliments, qui s'attache aux vêtements, aux murs du toit qu'on habite, et n'a besoin que d'un léger contact pour infecter et donner la mort! Poison, dont rien ne peut dompter la maligne énergie, qui n'obéit ni aux lois des climats ni

celles des saisons, qui se joue de la différence des âges, des sexes, des tempéraments, qui déconcerte les règles de l'art, et rend inutiles toutes les leçons de l'expérience. Combien, sur toute la surface du globe, de lieux dépeuplés et de contrées désertes ont attesté long-temps ou attestent encore le passage de cet épouvantable fléau? Quel spectacle que celui d'une ville où il exerce ses fureurs! c'est là que se rassemblent, se mêlent et se confondent toutes les misères humaines. Le deuil est dans toutes les maisons : les rues, les places publiques sont obstruées par les cadavres. Le fils expire à côté de son père, qu'il n'a pas craint de secourir : l'époux malade se refuse aux tendres empressements d'une épouse chérie; la mère repousse sa fille, l'ami son ami, pour ne pas leur transmettre la mort en échange de leurs soins généreux. Qu'est devenue cette cité florissante qui naguère retentissoit du bruit des travaux, des cris confus et des concursations d'un peuple nombreux? Il n'a fallu à la peste, qui a pénétré dans ses murs, que l'intervalle de quelques semaines pour la changer en une hideuse solitude, où règnent la désolation et le silence qui environne les tombeaux.

---

De la peste.

De la peste.

Tel est le sort qu'ont éprouvé, à différentes époques, un grand nombre de villes chinoises; et quels rapides ravages ce fléau n'a-t-il pas dû causer dans des cités aussi populeuses? Cependant quelques auteurs de relations ont avancé que la peste étoit inconnue dans cet empire. Il est vrai que près de deux siècles viennent de s'écouler sans qu'on y ait presque ressenti aucune de ses atteintes; mais cet intervalle de tranquillité ne prouve nullement que la Chine soit exempte de ces épidémies destructives. Outre ses annales, qui en constatent les diverses époques, ses livres de médecine et même de morale font positivement mention de la peste. « Dès que le levain pestilentiel, dit le livre *Kou-kine-y-ton*, commence à se développer, il se répand rapidement d'une maison à l'autre, du quartier de l'orient à celui de l'occident, d'un village de la plaine à celui de la colline; il gagne, de proche en proche, plusieurs districts à-la-fois, parcourt toutes les provinces, attaquant en même temps tous les âges et toutes les conditions, multipliant les maladies d'un jour à l'autre, et laissant à peine assez de vivants pour enterrer les morts. » On ne peut, à ces traits, mécon-

notre la peste. Lorsque les écrivains moralistes parlent de cet horrible mal, ils en attribuent nettement l'origine à la colère et à la vengeance du ciel. « Le sage, dit l'auteur du » *Ouene-hiene-ton-kao*, en voyant que la nature prend un autre cours, craint le TIENE, » et conclut du désordre sensible des causes » secondes, que, puisqu'elles sortent du cercle » ordinaire d'une manière qui dément » leur nature et les tire de leur voie, il y a » une direction suprême qui produit ce changement, pour corriger et faire craindre. » Quelque bornées que soient mes lumières, » je ne saurois m'en imposer à moi-même : » je vois, dès qu'il s'agit de calamités, de » fléaux, de peste, que la science n'a plus de » principes fixes; elle ne rend point raison des » causes, elle ne concilie point les faits, elle » ne montre point de remède. » La manière de penser des sages lettrés de la Chine, lorsqu'ils parlent de ce fléau, est exactement la même que celle d'Hippocrate, qui, dans le cours de la fameuse peste d'Athènes, voyant l'inutilité de son art et de ses remèdes, reconnut que la peste étoit un *mal divin*. L'historien Thucydide en pensoit de même, quand il a dit que *cette maladie étoit au-dessus des for-*

De la peste.

*ces humaines et s'écartoit des lois ordinaires de la nature.*

Les annales chinoises font mention d'un grand nombre de pestes. Une des plus terribles qui ait signalé ses fureurs en Europe, fut celle de l'an 1347, si connue sous le nom de *peste noire*. Selon Villani et quelques autres historiens du temps, elle partit en 1346 du royaume de Catai, partie septentrionale de la Chine, se glissa dans l'Inde, parcourut la Turquie, pénétra en Egypte et dans une partie de l'Afrique, fut portée en Sicile par des vaisseaux venant du Levant, infecta l'Italie, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Hongrie, le Danemarck, et ne s'éteignit qu'en 1363, après avoir emporté, disent ces mêmes historiens, les quatre cinquièmes des habitants de l'Europe. Feu M. Papon, auteur d'un très-bon ouvrage sur la peste (1), ne partage point l'opinion de Villani sur l'origine qu'il donne à la peste noire, et ne croit nullement qu'elle soit sortie du nord de la Chine en 1346. Nous ne pouvons que confirmer l'assertion de ce judicieux écrivain. On ne trouve, en effet, aucune peste indiquée

(1) *Epoques mémorables de la peste*, etc. Paris, 1800; 2 vol. in-8°.

sous cette date dans l'histoire chinoise, d'ailleurs si soigneuse de transmettre le souvenir de toutes les calamités publiques. La peste la plus rapprochée de cette époque fut celle qui éclata en 1334, non dans les provinces septentrionales de la Chine, mais dans celles de l'est et du midi, où elle s'unit à la famine. Le P. Gaubil, dans son *Histoire des Mougous*, porte le nombre de ceux qui périrent par ce double fléau à deux millions deux cent soixante-dix mille familles, évaluées à treize millions de personnes (1).

Une autre peste mémorable, quoique circonscrite dans une seule ville, fut celle qui, en 1232, désola Caï-fon, capitale de la province de Ho-nan. Les Tartares Mougous, qui assiégeoient cette ville avec fureur, venoient d'être forcés de s'en éloigner lorsque la peste se manifesta dans ses murs. Ce fléau y causa des ravages si prompts et si terribles, que, dans l'espace de cinquante jours qu'il dura, il sortit de cette ville plus de neuf cent mille cercueils, sans compter une multitude de pauvres qui ne laissèrent pas après eux de quoi s'en procurer, et qu'on transporta pêle-mêle sur des chariots. Deux circonstances, relatives

(1) *Histoire des Mougous*, in-4°, page 272.

De la peste.

à ce fameux siège de la ville de Caï-fon ; prise enfin par les Mougous , peuvent donner une idée de l'ancienne et énorme population de la Chine. L'histoire rapporte que , peu de semaines avant la peste , dans un assaut général livré à cette place par les Tartares , et continué sans interruption pendant seize jours , il périt de part et d'autre un million d'hommes. Ce n'est pas tout : cette même histoire chinoise ajoute que quand les Tartares Mougous , revenus devant Caï-fon , eurent enfin emporté cette capitale , on y comptoit encore , outre les soldats qui composoient la garnison , *un million quatre cent mille familles* (1).

Nous devons aux missionnaires la traduction de deux *chroniques météorologiques* , tirées des registres publics des villes de Nankin et de Caï-fon , capitales de deux grandes provinces. Ces mémoriaux , où sont inscrits , jour par jour les principaux phénomènes observés dans le ciel et sur la terre , et tous les fléaux naturels qui ne dépendent point de la

(1) *Hist. gén. de la Chine* , tome IX , pages 167-170-188. Il convient néanmoins de supposer que , pour échapper à la fureur des Mougous , une grande partie de la population environnante du territoire de Caï-fon s'étoit réfugiée dans ses murs.

volonté des hommes, commencent environ deux siècles avant notre ère, et s'étendent jusque vers la fin du XVII<sup>e</sup> depuis la même ère. Dans cet intervalle de dix-neuf siècles, on compte treize grandes pestes arrivées dans le territoire et le district de Nan-kin, et six dans ceux de Cai-fon. Il n'est pas vraisemblable que les autres provinces de l'empire aient été plus exemptes de ce fléau : d'où je conclus que le P. Cibot, ordinairement si exact dans ses observations, n'avoit pas consulté les journaux dont nous parlons, ou avoit donné peu d'attention à la suite des pestes indiquées dans l'histoire, lorsqu'il a dit dans un de ses mémoires que, *dans l'espace de deux mille ans, on en compte à peine quatre ou cinq dans les annales chinoises* (1). Il est vrai toutefois que la peste se montre plus fréquemment en Europe qu'à la Chine ; avantage bien compensé par d'autres fléaux qui sont propres à celle-ci.

On voit que les Chinois nous ont précédés dans l'utile institution de tenir registre de tous les événements météorologiques : ils sont le seul peuple de la terre qui puisse offrir une collection complète d'observations de ce genre, continuée depuis deux mille ans. Ce

---

De la peste.

(1) *Mém. sur les Chinois*, tome II, page 420.



De la peste.

n'est pas seulement dans les capitales des provinces, mais encore dans les villes du second et même du troisième ordre, qu'on tient des journaux exacts de tous les phénomènes un peu remarquables de la nature, tels que tremblements de terre, affaissement des montagnes, inondations, sécheresses, épidémies, invasions des sauterelles, pluies, vents, grêles, orages, froidures ou chaleurs extraordinaires, etc. Tous ces journaux sont annuellement envoyés à la cour et au tribunal de l'histoire, et les détails qu'ils fournissent passent ensuite dans l'histoire générale de l'empire : on les insère aussi, sous leurs dates respectives, dans les annales particulières que chaque province et les villes considérables ont soin de faire rédiger. On recueille et l'on inscrit également, mais sur des registres séparés, plusieurs autres événements qui ne tiennent point à l'ordre naturel, et ne résultent que du malheur des temps ou de la malice des hommes, comme troubles, révoltes, massacres, incendies, ravages des moissons, attroupements de brigands, etc. On n'extrait néanmoins de tous ces événements que ce qui mérite d'être conservé.

~~~~~